



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT 4

1 BILAN DE L'ASSOCIATION 5

Les adhérents	5
L'équipe des salariés	5
Les temps forts	6
Une année de changements	6
L'Assemblée Générale	6
Le Conseil d'Administration	6
Les chiffres-clés de l'UDCCAS	7
Focus Covid-19	7
Perspectives 2021	7

2 LA THEMATIQUE DE L'AUTONOMIE : actions & perspectives 8

Les rencontres « Autonomie » en territoire	8
Les rencontres partenariales avec le CREAL	8
Focus Covid-19 : la lutte contre l'isolement	8
Focus Covid-19 : l'accompagnement des établissements et services	9
Focus sur l'accompagnement des SAAD à la réalisation de leur DUERP	10
Perspectives 2021	10

3 LA THEMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS : actions & perspectives 11

La stratégie pauvreté	11
L'insertion/le retour à l'emploi	11
La domiciliation : contribution	11
L'accès aux droits	12
Les Points Conseils Budgets (PCB)	12
Les Espaces France Services (EFS)	12
La coopération intercommunale en matière sociale	12
Le 1er accueil social inconditionnel de proximité	12
Le Partenariat CAF – Département - UDCCAS	12
Le Logement sur la Mel	13
L'Analyse des Besoins Sociaux	13
Focus Covid-19	14
Perspectives 2021	15

4

LES RESSOURCES

Le guide du CREAI	16
La communication	16
Les formations et sessions de sensibilisation	17
Les soutiens et conseils aux adhérents	17
Les réunions territoriales	17
Faire réseau	17
Le renouvellement de mandat	18
Perspectives 2021	18

16

5

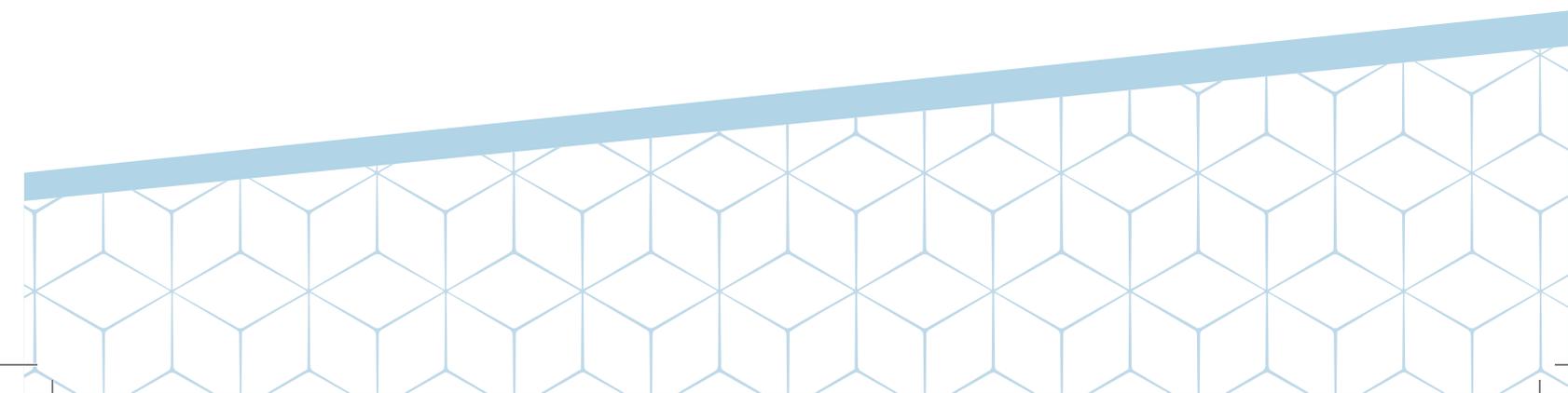
LES PARTENAIRES

Le Département du Nord, un partenaire privilégié	19
Focus Covid-19	20
Nos partenaires	20
La Région Hauts-de-France	20
La Métropole Européenne de Lille	20
L'Union Nationale des CCAS	21
Le Centre de Ressources sur le Handicap Psychique	21
Les Petits Frères des Pauvres & la Fédération des Centres Sociaux	21
Perspectives 2021	21

19

GLOSSAIRE

22



MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents,

L'année 2020 ne fut pas simple : adaptabilité, réactivité, inventivité furent les mots d'ordre et je suis fier de constater que les CCAS et CIAS ont été les premiers, sur le terrain, en zone rurale et urbaine, à répondre aux besoins nouveaux, aux inquiétudes des habitants, notamment dans le contexte de la crise sanitaire.

L'UDCCAS du Nord, à vos côtés, a activé ses réseaux pour toujours mieux vous informer, a continué de vous représenter auprès des institutions et partenaires, de vous soutenir dans la mise en place rapide d'actions à destination des populations.

Je tiens à saluer ici les élans de solidarité dont chacun a pu faire preuve et notre capacité conjointe à nous réinventer pour mieux construire le monde de demain.

Notre Union Départementale est la plus grande de France et je suis particulièrement reconnaissant d'avoir été élu à sa présidence en novembre 2020.

Je succède donc à Roméo Ragazzo, qui aura œuvré avec un engagement fort ces six dernières années.

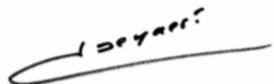
L'année à venir s'annonce complexe : le nombre de personnes fragiles se renforce, des nouveaux publics continuent d'être accueillis, les demandes d'accompagnement ou d'aides sociales se multiplient.

Je tiens à vous renouveler mon soutien et je suis convaincu qu'ensemble, nous parviendrons à surmonter cette crise : grâce au savoir-faire de chacun, grâce à l'expertise sociale et managériale de nos équipes, avec l'appui des partenaires et de l'UDCCAS du Nord.

Continuons, ensemble, de faire vivre l'Union Départementale, ouvrons le champ des possibles, et mobilisons-nous en faveur du bien vivre ensemble, de la solidarité nordiste.

Soyez certains de pouvoir compter sur l'UDCCAS, à vos côtés, pour une action sociale locale forte !

Solidairement,



Martial Beyaert

Président de l'UDCCAS du Nord

BILAN DE L'ASSOCIATION

Les adhérents

Au 31 décembre 2020, l'association comptabilisait 204 CCAS et CIAS adhérents, dont 3 nouveaux en 2020 : Busigny, Flandre-Lys et Solesmes.

Le réseau représente presque 80% de la population du Nord.

La moitié des adhérents représente des villes de moins de 5 000 habitants.

95 % des villes du Nord de plus de 10 000 habitants adhèrent à l'association.

L'équipe

Trois salariées travaillent à temps plein au sein de l'UDCCAS du Nord :

- **Valérie Staes**, Chargée de mission sur les politiques liées à l'autonomie
- **Louisa Koussa**, Assistante de direction
- **Pauline Durieu**, Responsable

Mathieu Zimmermann, stagiaire à mi-temps sur la lutte contre les exclusions jusque janvier 2020, a été recruté en tant que chargé de mission, pour un contrat de 6 mois.



BILAN DE L'ASSOCIATION

Les temps forts

Une année de changements

Cette année 2020 fut importante pour l'association. En effet, ses statuts indiquent qu'elle doit **renouveler ses instances** à la suite du changement municipal et de la constitution des C.A. des CCAS. Les représentants à l'Assemblée Générale et les nouveaux administrateurs de l'UDCCAS furent élus en fin d'année.

L'Assemblée Générale

A la vue des contraintes sanitaires, la réunion de l'Assemblée Générale s'est tenue en visioconférence le 6 novembre. Une partie de l'équipe des salariées et plusieurs membres du Bureau étaient en présentiel dans les locaux des « Petits Frères des Pauvres » à Lille.

94 connections ont réuni environ 120 personnes, le quorum était donc atteint.

Les rapports financiers et d'activités 2019 ont été présentés et validés. Lors de cette Assemblée Générale, les nouveaux membres du Conseil d'Administration ont été élus.

Le Conseil d'Administration

Les administrateurs se sont réunis pour, entre autre, valider les avancées de partenariat avec la CAF, la CPAM ou la CARSAT, évaluer les budgets associatifs, essaimer le « pack ambassadeur » co-construit avec les copilotes Monalisa. Ils ont également rédigé et acté le règlement intérieur du C.A.

Lors des réunions du Conseil d'Administration de novembre et décembre, le Bureau a été constitué. **Martial Beyaert, Président du CCAS de Grande-Synthe, a été élu Président.**

Pierre Duflot, Vice-Président du CCAS de Ronchin, a été élu Secrétaire et Arnaud Deslandes, Vice-Président du CCAS de Lille, a été élu Trésorier.

Les Vice-Président(e)s ont également été nommé(e)s, ainsi que le Collège consultatif des Professionnels.

Les chiffres-clés de l'UDCCAS

204
adhérents

17 rencontres en
territoires, avec
195 participants

10 réunions
thématiques, avec
209 participants

5 rencontres
partenariales, avec
101 participants

7 formations,
avec **99**
participants

4 sessions
de sensibilisation au
handicap psychique,
avec **40** participants

2 temps
d'accompagnement
au DUERP, avec
27 participants

8 « pratiques
inspirantes » postées
sur le site internet

1 513 personnes
inscrites à la lettre
d'informations
mensuelle

4 403 personnes
ont consulté le site
internet

Perspectives 2021

Création d'une plateforme en ligne pour les adhérents, qui permettra d'accéder à un espace de stockage (compte-rendu, FAQ, documents-types, etc.) et de créer des espaces forums.

Recrutement d'1 salarié(e) sur le volet « lutte contre les exclusions », au 2ème trimestre 2021.

Acculturation des nouveaux administrateurs.

Focus COVID-19

Dans le respect des recommandations nationales, l'équipe de l'UDCCAS a été en posture de **télétravail de mars à juin et de novembre à décembre**. L'association a pourvu ses salariées en équipements, afin de rester en contact avec les adhérents et poursuivre les rencontres à distance.

Louisa Koussa a été placée en situation de **chômage partiel d'avril à juin 2020**.

L'UDCCAS s'est adaptée au contexte sanitaire en proposant des outils tels que les « infos du jour », un « drive » accessible à tous et des rencontres dématérialisées.

LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE

Actions & perspectives

Les rencontres « Autonomie » en territoire

5 rencontres territoriales spécifiquement dédiées à la thématique de l'Autonomie ont été organisées au premier trimestre 2020.

Ces rencontres ont été l'occasion de partager l'actualité (semaine bleue, printemps de l'intergénération, appels à projets, réunions thématiques et formations à venir).

Cet espace de parole a permis aux 18 adhérents, soutenus dans le cadre de l'appel à projets Phosphor'âge, d'évoquer leurs actions de lutte contre l'isolement des séniors.

Les participants ont particulièrement apprécié ces échanges en territoires, leur donnant la possibilité de s'exprimer sur les enjeux et projets communs et de faire remonter leurs besoins à l'UDCCAS.

Les rencontres partenariales avec le CREA

Dans la suite des travaux entamés en 2019 avec le CREA, le nouveau guide « La protection juridique des majeurs : bien coopérer en pratiques » a été présenté sur 3 territoires, en novembre, pour en faciliter son appropriation par les CCAS.

Il constitue une véritable ressource pour les adhérents et répond aux besoins identifiés précédemment.

Focus COVID-19

La lutte contre l'isolement

Les CCAS ont assuré une veille sociale par téléphone auprès des séniors de leur commune dès le début du confinement. Pour mieux les soutenir, l'UDCCAS, co-pilote de la démarche Monalisa, a mis en place des **sessions de sensibilisation à l'écoute téléphonique, 47 agents, élus ou bénévoles de CCAS en ont bénéficié.**

L'UDCCAS a aussi partagé des ressources transmises par les adhérents ou les coopérations de bénévoles : chartes du bénévolat, modes d'organisation avec les bénévoles, trames de questionnaires facilitant les entretiens téléphoniques, etc.

L'UDCCAS a aussi poursuivi la diffusion d'un outil de communication « **le pack ambassadeur** », permettant à chaque acteur de promouvoir la lutte contre l'isolement. « L'ambassadeur » peut ainsi recourir aux différentes fiches disponibles dans le pack pour mobiliser, renseigner, faire remonter un besoin. Il est disponible sur cette page internet :

packambassadeur59.monalisa-asso.fr

Le rapport Guedj, portant sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées et fragiles isolées en période de confinement, a conduit le Département et la MDPH à travailler sur une **convention proposée aux communes**, en lien avec l'UDCCAS.

Celle-ci vise à **alimenter le fichier « personnes vulnérables » et faciliter le repérage de ces publics.**

Ce partenariat permet l'envoi d'un courrier aux allocataires MDPH et APA de la commune, les incitant à contacter la Mairie pour faire partie du fichier « personnes vulnérables ».

L'ambition sera ensuite d'organiser des cellules de coopération pour apporter des réponses de proximité.

En 2020, 173 communes sont signataires, **l'UDCCAS a valorisé cette convention en territoires** (6 rencontres en septembre), via les « infos du jour » et les newsletters mensuelles.

L'accompagnement des établissements et services

De nombreux adhérents **gèrent des établissements et des services médico- sociaux**, concernés entre autres, par les politiques publiques du Département et /ou de l'ARS. Durant la pandémie, les équipes des Etablissements et services médico-sociaux ont dû adapter leur fonctionnement, protéger le personnel et leurs résidents, tout en veillant au maintien du lien social avec les familles.

Elles ont été exposées aux décès et à un stress important - source de risques psychosociaux et d'épuisement professionnel.

L'UDCCAS a relayé les réalités de terrain des ESMS et leurs questionnements lors des **réunions hebdomadaires avec le Département et l'ARS**.

Systématiquement, les informations et multiples recommandations institutionnelles furent relayées (et synthétisées !) par l'UDCCAS.

Elle a aussi accompagné les services sur **l'obtention d'EPI** (Equipements de Protection Individuelle), sur le recours au renfort en personnel, sur l'octroi des **primes Covid-19 et Grand'âge**. Elle a notamment plaidé en faveur des résidences autonomie pour que les équipes puissent bénéficier de la prime Covid-19, au même titre que les SAAD. L'UDCCAS a également diffusé des appels à projets permettant d'organiser des actions de soutien auprès des personnels et la liste de structures proposant un accompagnement psycho psychologique aux professionnels.

Les gestionnaires d'EHPAD ont pu se réunir afin de partager leur expérience pendant la crise sanitaire.

Les thèmes suivants ont été abordés : organisation du travail et fonctionnement des équipes, communication et numérique, tensions RH, mise en place de secteur Covid-19, nécessité de soutien aux équipes, attractivité des métiers dans la fonction publique territoriale, situation des accueils de jour.

Les gestionnaires de SAAD ont partagé leurs préoccupations de service. L'UDCCAS a convié le Département lors d'une réunion pour qu'il présente les leviers favorisant le recrutement de personnels dans les services : les plateformes départementales insertion et emploi, les mesures tutorat/formation, le dispositif Activ'emploi et les interlocuteurs en territoire. Le coordinateur du Groupement Employeur pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) « filière du domicile » a également expliqué cette autre possibilité de soutien au recrutement, nécessitant une négociation préalable avec le CNFPT.

LA THÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE

Actions & perspectives

Focus COVID-19

Les gestionnaires de résidences autonomie ont partagé leurs expériences de fonctionnement lors du 2ème confinement. Ils ont pu aborder diverses thématiques : organisation des fêtes de fin d'année, difficultés de mise en œuvre des recommandations ARS (respect des libertés individuelles, responsabilités de l'ESMS), communication et numérique, attractivité des résidences suite à la Covid-19 et le besoin de soutien des équipes.

Focus sur l'accompagnement des SAAD à la réalisation de leur DUERP

L'UDCCAS du Nord a répondu à un appel à projets de l'UNCCAS afin de bénéficier d'un accompagnement à la mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, pour 6 SAAD adhérents. L'UDCCAS a organisé deux réunions animées par l'UDCCAS de Dordogne pour accompagner les SAAD à la mise en place de ce document réglementaire.

Cette démarche collective offre l'intérêt de proposer une méthode et des conseils, tout en s'appuyant sur l'expérience d'autres services. La démarche, retardée en 2020 en raison de la pandémie, sera finalisée au premier trimestre 2021.

Perspectives 2021

Accompagnement des adhérents dans la mise en place de **projets d'accompagnement à la vaccination**.

Réalisation d'un **dossier technique sur l'aide sociale légale**.

Poursuite des **rencontres thématiques entre adhérents** et développement de **nouveaux partenariats**.

Décryptage de la future loi « **Grand âge et autonomie** ».

Organisation, avec les co-pilotes Monalisa, d'un **séminaire départemental des coopérations et de l'engagement citoyen**.

LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS - Actions & perspectives

La stratégie pauvreté

L'UDCCAS s'est investie au sein de la stratégie pauvreté, en participant à divers groupes de travail régionaux, principalement sur le retour à l'emploi, l'alimentaire et l'accès aux droits. Elle a aussi animé un atelier lors du Copil de juillet 2020 au sujet de la charte du 1er accueil social inconditionnel de proximité. Lors de la crise du Covid, elle est restée en lien avec l'Etat, pour assurer un relai du terrain concernant les taux d'ouvertures des accueils des CCAS, les coordinations de distributions alimentaires, les nouveaux publics accueillis, la distribution de tickets services et de masques, etc. Les travaux de lutte contre les exclusions sont liés à la stratégie pauvreté, de par les enjeux qu'ils revêtent ou les réponses qu'ils peuvent apporter.

L'insertion/le retour à l'emploi

Trois réunions en territoires ont rassemblé une quarantaine d'adhérents afin d'établir un premier bilan du PDI, d'aborder la question de la mobilisation des allocataires et d'analyser les partenariats locaux existants, favorisant le retour à l'emploi. Suite aux alertes des adhérents, l'UDCCAS a transmis un courrier au Département, lui faisant part des inquiétudes vis-à-vis du passage en équipe pluridisciplinaire des allocataires les plus fragiles, n'étant pas en mesure de respecter pleinement le nouveau CER.

Des réunions d'échanges s'organiseront en 2021 pour co-construire des actions adaptées. L'UDCCAS était présente aux groupes de travail régionaux sur le retour à l'emploi et continuera de travailler la conception du « Service Public de l'Insertion et de l'Emploi » (SPIE).

La domiciliation : contribution

Dans le cadre de la réécriture du schéma départemental de la domiciliation, l'UDCCAS a transmis un état des lieux du dispositif dans le Nord : augmentation du nombre de personnes à domicilier, entraînant ainsi une charge de travail importante, nécessaire renforcement de l'interconnaissance des acteurs de la domiciliation et de la sensibilisation de nouveaux acteurs, impact fort du numérique dans les pratiques et l'accès aux droits, importance de la formation continue des référents sociaux, etc. 13 fiches-actions, réparties en 5 thèmes, ont été élaborées et diffusées aux services de l'état, afin de proposer des pistes concrètes d'amélioration du dispositif, pour les professionnels et les habitants : l'interconnaissance des acteurs, l'harmonisation des pratiques, la qualité de l'accueil et l'optimisation de l'accès aux droits, le focus « numérique », la mobilisation nationale y sont notamment abordés.

LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS - Actions & perspectives

L'accès aux droits

Les Points Conseils Budgets (PCB) :

sur les 23 structures labélisées, 9 sont adhérentes.

Un PCB est un point d'accueil inconditionnel d'accompagnement budgétaire, l'objectif étant de favoriser l'éducation budgétaire et prévenir le surendettement. 2020 fut l'occasion de diffuser l'appel à projets, de répondre aux questions des adhérents et de faire le relai avec l'Etat.

Les Espaces France Services (EFS) :

sur 20 structures labélisées, 5 sont adhérentes.

Le label « France Services » est octroyé à un point d'accueil permettant à la population d'accéder à divers opérateurs décentralisés (CAF, Carsat, CPAM, Pole Emploi, service impôts, etc.). Deux agents, mis à disposition par la structure, sont formés par l'Etat et bénéficient de contacts téléphoniques privilégiés, en cas de situation complexe. L'objectif, d'ici 2022, est de créer 44 EFS dans le Nord. Lors du Copil d'octobre, l'UDCCAS a insisté sur l'importance d'évaluer la qualité de l'accueil et de la réponse apportée à l'usager, la nécessité de tenue de permanences des opérateurs et a questionné la pérennisation des financements.

La coopération intercommunale en matière sociale

Copilote d'une action du SDAASP avec le Département, l'UDCCAS a construit un bref argumentaire sur l'intérêt de la coopération intercommunale en matière sociale, visible sur les sites internet du Département, d'Inord et de l'UDCCAS, diffusé aux adhérents et dans la newsletter.

Le 1^{er} accueil social inconditionnel de proximité

Le premier accueil social inconditionnel de proximité (PASIP), créé dans le cadre du SDAASP, a vocation à mieux coordonner les structures concernées, pour assurer un accueil et une orientation pertinente des publics, éviter le « ping-pong » et réduire ainsi le non-recours. Co-construite par le Département avec l'appui de l'UDCCAS, la première charte fut signée par l'Etat et le Département en 2020, un déploiement en territoires verra le jour en 2021.

Le Partenariat CAF – Département - UDCCAS

Cette année fut consacrée à tester durant 5 mois, au sein de 4 CCAS et 4 SSD, un nouveau mode de communication entre les services et la CAF, en cas de situations complexes et/ou urgentes, par le biais d'une adresse mail réactive en moins de 48 heures. Face aux conclusions positives, le Copil réunissant la CAF, le Département et l'UDCCAS a décidé de déployer le dispositif pour la moitié des adhérents (CCAS du sud de Lille et du versant Nord-Est de la Métropole) à compter du 1er novembre. L'UDCCAS a organisé 6 présentations du dispositif, réunissant près de 100 personnes, 56 CCAS. En 2021, il est prévu d'étendre le dispositif à l'ensemble du département et de signer un protocole tripartite pérennisant les actions.

Le logement sur la MEL

Un temps de rencontre et de **partage avec la CMAO** a été proposé en janvier, 44 agents sont venus pour mieux comprendre ses modes de fonctionnement et questionner le logiciel SI-SIAO. Les adhérents sont maintenant en lien avec l'association et le relai durant le 1^{er} confinement fut donc facilité. L'UDCCAS a également relayé la création de la **Banque Solidaire de l'Équipement de Roubaix**. La crise sanitaire n'a pas encore permis d'organiser des rencontres, mais les contacts sont pris ! Les informations sur les nouveaux dispositifs FSL et FAJEM, ainsi que sur les projets liés à la dynamique du **logement d'abord** ont été fréquemment relayées, par mails ou lettres d'information. Une veille sur l'observatoire de l'ADULM fut assurée, dans le cadre du logement d'abord.

L'analyse des besoins sociaux

La loi rend l'ABS obligatoire l'année qui suit le renouvellement municipal. En ce sens, 2020-2021 seront des périodes importantes et impactantes pour les politiques publiques.

Afin de soutenir les adhérents et dans le cadre de notre bon partenariat, **le Département a créé**, durant un an et en concertation avec les CCAS/CIAS, **un site internet mettant à disposition des fiches de données chiffrées**, pour le territoire de la commune, de l'EPCI, de l'UTPAS et de la DTPAS.

Ce dispositif fut présenté par les services départementaux lors d'une rencontre **(75 participants)** et a été très bien accueilli. Il facilite en effet grandement le travail des adhérents.

La réunion a également permis de rappeler les **outils déjà proposés par l'UDCCAS : le guide ABS**, la plateforme « **diagnostic territorial** », **les formations de l'UNCCAS** décentralisées, par exemple.

LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS - Actions & perspectives

Focus COVID-19

Dès les premiers jours du confinement de mars, les CCAS ont confirmé leur investissement auprès de la population en laissant leur **accueil** ouvert, parfois sur rendez-vous.

La fermeture de la quasi-totalité des partenaires a provoqué une **hausse du nombre de personnes accueillies** en CCAS, la crise économique a également engendré l'**arrivée de nouveaux publics** (jeunes entrepreneurs, familles en contrats précaires, étudiants notamment) et une **demande exponentielle en aides d'urgence**, alimentaires principalement.

Afin de soutenir les adhérents au mieux, l'UDCCAS s'est assurée du **maintien du dispositif de domiciliation et a relayé les modes d'accueil, de suivi social, d'aides alimentaires mais également des actions nouvelles** pour répondre aux demandes des publics.

Aussi, en **lien permanent avec les partenaires**, les informations relatives aux maintiens des prestations sociales, aux ouvertures de guichets, etc. fut également assuré (CMU, FSL, Droits CAF, etc.).

Ce mode de communication a permis aux adhérents de **concevoir de nouvelles réponses aux besoins des populations dans un temps record**.

L'appel de l'association auprès des services de l'Etat a été entendu, puisque **l'UDCCAS a pu distribuer** en 2 phases, un total de **272.685 euros de tickets services à 54 adhérents**, afin qu'ils puissent les redistribuer à la **population fragilisée par la crise**. Ces tickets services furent très bien accueillis, par les CCAS et la population, l'opération n'a pas été renouvelée au 2ème confinement.

L'Etat a distribué, en deux temps, près de **500.000 masques à 80 CCAS**, pour redistribution aux publics les plus fragiles. Une clé de répartition, basée sur les rapports d'activité de la domiciliation, fut décidée conjointement avec l'UDCCAS.

L'association a contribué aux réunions bimensuelles de **l'aide alimentaire** avec la DRJSCS, afin d'assurer des **coordinations locales entre CCAS et associations caritatives**, pallier les manques et soutenir les conventionnements d'urgence avec la banque alimentaire.

Perspectives 2021

Recrutement d'1 salarié(e) sur le volet « lutte contre les exclusions ».

Coordination entre les points d'accès aux droits, les points d'accueil inconditionnels, les EFS.

Reprise des travaux sur la domiciliation (guide, concertations, appui à la réécriture du schéma, formations, etc.).

Développement de formations (avec la Banque de France sur la lutte contre le surendettement, avec le CNFPT sur la domiciliation).

Contribution à la conception du **Document Unique d'Insertion (DUI)** sur le volet Stratégie Pauvreté.

Officialisation du **partenariat CAF – Département – UDCCAS** et déploiement du dispositif à tous les adhérents.

Nouvelle dynamique sur la **thématique de l'alimentation**.

Logement : **mobilisation sur le PDALHPD et les recours DALO**, suivi de l'observatoire de l'ADULM dans le cadre du logement d'abord, rencontre entre adhérents et acteurs du logement.

LES RESSOURCES

Le guide du CREAI

L'UDCCAS a diffusé aux adhérents le Guide du CREAI « La protection juridique - Coopérer en pratiques » destiné aux professionnels du social, médico-social et sanitaire. Il vise à faire connaître le métier de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) et les règles de la protection juridique, afin de faciliter les coopérations.

La communication

Depuis plusieurs années, l'UDCCAS du Nord s'est lancée dans une démarche d'amélioration, de diversification et de modernisation de ses outils de communication.

Lors du 1^{er} confinement, l'UDCCAS a créé un « Drive » ouvert à tous, permettant l'accès aux outils communs (modalités de création d'un nouveau dispositif tel que le portage de courses à domicile) et aux documents mis à jour régulièrement (tableau de l'état des accueils, attestations de sortie, affichages publics, guides ESMS, infos des partenaires, etc.).

Ce drive a favorisé la réactivité des CCAS dans la mise en place de nouveaux projets ou dispositifs, en s'inspirant facilement et rapidement de l'expérience des autres.

Les « infos du jour » ont été initiées. Adressées à tous les adhérents par mail quotidiennement, elles synthétisaient les informations importantes (ouvertures des accueils des partenaires, accès aux droits, rappels juridiques, etc.) et mettaient en lumière les initiatives des adhérents.

Particulièrement bien accueillies, ces infos du jour constituent maintenant un nouveau canal de communication régulier de l'UDCCAS.

La communication

8

« pratiques inspirantes » postées sur le site internet de l'UDCCAS du Nord.

9

lettres d'informations envoyées.

1 513

lecteurs de la lettre d'informations mensuelle.

29%

de taux de lecture de la lettre d'informations mensuelle.

4 403

visiteurs sur le site internet.

Les formations et sessions de sensibilisation

Les formations

Cette année, 7 formations ont été organisées, en collaboration avec l'UNCCAS, pour mieux répondre aux besoins des adhérents. 99 personnes y ont participé.

- 1 formation sur « La M22 »
- 1 formation sur « La domiciliation »
- 5 formations sur « Les étapes de la mise en place du nouveau CA du CCAS/CIAS »

Les sessions de sensibilisation au handicap psychique

A la demande des CCAS lors d'une réunion organisée en 2019 sur le thème du handicap psychique, le CREHPSY, partenaire privilégié de l'UDCCAS du Nord, a proposé aux adhérents 4 sessions de sensibilisation au handicap psychique dont deux spécifiques à l'insertion professionnelle. Ces sessions ont réuni 40 participants.

Les soutiens et conseils aux adhérents

Les CCAS nous questionnent de plus en plus sur des sujets juridiques de tous types : la domiciliation, la mise en place du nouveau C.A., nouvelles aides sociales facultatives, etc. Aussi, nous sollicitons tantôt notre nouvelle base de données où nous compilons les actualités juridiques, tantôt nos collègues juristes de l'UNCCAS, qui nous apportent leur regard sur des questions très techniques. En 2020, l'UDCCAS a été particulièrement sollicitée concernant l'octroi des primes Covid-19, Grand âge et sur les modalités de renouvellement de leur Conseil d'Administration.

Les réunions territoriales

Dans le cadre du projet associatif, des réunions en proximité avec les adhérents se sont organisées. Au total, 17 réunions ont été proposées (près de 200 participants) sur le littoral, la flandre intérieure, le douaisis, l'avesnois et le valenciennois.

Elles réunissaient des élus et des responsables de structures, tantôt sur une thématique précise (l'insertion professionnelle, l'autonomie, etc.), tantôt sur des dynamiques locales proposées par les participants. Les échanges furent riches, accélérant la mise en place de projets de territoires.

Faire réseau

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'association a rencontré diverses structures (des institutions, associations ou entreprises) dont les travaux pouvaient répondre aux besoins des adhérents.

Il s'agissait, par exemple des CPAM, de la CAF ou la Carsat, mais aussi de La Poste, l'UFOLEP, EDF, l'association « Laisse ton Empreinte », la Mutualité Française, etc.). Les relais ont été faits selon diverses modalités.



LES RESSOURCES

Le renouvellement de mandat

L'année 2020 fut marquée par les élections municipales, qui impactent directement les CCAS et CIAS puisque leur conseil d'administration doit alors être renouvelé entièrement.

Afin d'accompagner au mieux les adhérents, l'UDCCAS a proposé 5 formations UNCCAS sur la mise en place du nouveau C.A., auxquelles les salariées de l'association ont également participé.

Ceci a permis de répondre aux **centaines de questions juridiques** sur le sujet, transmises entre juin et septembre par les adhérents.

En septembre, l'équipe de l'UDCCAS s'est rendue en territoires afin de **rencontrer les nouveaux élus, présenter l'association, aborder les suites de la crise sanitaire, échanger sur les dynamiques de territoires**, rappeler les obligations des CCAS et les enjeux liés à l'analyse des besoins sociaux.

Perspectives 2021

Création d'une **plateforme en ligne pour les adhérents**, qui permettra d'accéder à un espace de stockage (compte-rendu, FAQ, documents-types, etc.) et de créer des espaces forums.

Rédaction d'un **guide de la domiciliation**, pour et avec les adhérents.

Conception, avec les copilotes Monalisa, d'un livret « **lutte contre l'isolement** ».

Création d'un dossier spécifique « **aide sociale légale** », pour mieux répondre aux besoins des plus fragiles.

Systematisation des **réunions de territoires**.

LES PARTENAIRES

Le Département du Nord, un partenaire privilégié

Depuis la création de l'UDCCAS du Nord en 2002, la relation avec le Conseil Départemental n'a cessé de croître. Alors que le premier « protocole » a vu le jour en 2003, la dernière **convention-cadre 2019-2021** a été signée le 03 décembre 2019.

Elle aborde les **enjeux et les objectifs communs**, les actions que nous mettrons en place conjointement, pour une action sociale locale forte, un service public de qualité, favorisant l'accès aux droits de tous les nordistes. Elle rappelle aussi l'importance du décloisonnement du travail partenarial en proximité entre les UTPAS et les CCAS. Elle illustre enfin de manière concrète les engagements communs pris sur différentes thématiques : l'insertion, la prévention de la perte d'autonomie, l'accueil social inconditionnel de proximité, etc.

En matière d'accès aux droits, le Département et l'UDCCAS du Nord ont souhaité s'engager dans la recherche conjointe de collaborations avec les autres institutions, dont les évolutions peuvent mettre en difficultés les publics fragiles et impactent le travail des CCAS, comme des UTPAS.

En 2019 et 2020, **un travail important a été mené avec la CAF**, afin d'élaborer une **procédure de contacts**, facilitant les communications entre les services des UTPAS, de la CAF et des CCAS.

Après plusieurs expérimentations, le dispositif fut déployé en novembre à la moitié des adhérents de l'UDCCAS.

En 2021, le dispositif sera proposé à l'ensemble du département et des sessions d'animations territoriales, mises en œuvre par la CAF, verront le jour. **Un protocole tripartite sera signé**, valorisant ce partenariat inédit et pérennisant les actions initiées.

L'association a organisé plusieurs **groupes de travail**, en présence parfois des services départementaux, dont les ordres du jour étaient en corrélation avec les politiques mises en place par le Département (l'insertion professionnelle, le recrutement dans les SAAD, les appels à projets départementaux, etc.). Systématiquement, le Conseil Départemental recevait, selon les cas, un retour, des propositions, des alertes, des questionnements.

L'année 2020 a permis une coopération exceptionnelle sur le volet « **Analyse des Besoins Sociaux** ». Les services départementaux ont travaillé durant une année à la création d'un site internet permettant aux adhérents de l'UDCCAS du Nord de télécharger une fiche de données communales actualisée et lisible. Cette démarche fut présentée aux adhérents et très bien accueillie.

En 2020, l'UDCCAS du Nord a été sollicitée pour participer à **des réunions en comité restreint** afin de travailler plus en amont les politiques sociales mises en place par le Département et impactant les CCAS. Ces nouveaux modes de travail permettent à l'association d'être plus réactive dans les retours du terrain, dans les propositions émises, dans la mobilisation des adhérents à la réponse aux appels à projets.

LES PARTENAIRES

Focus COVID-19

La réactivité du Département face à la crise sanitaire a permis de répondre aux besoins des SAAD et résidences autonomie en **équipements de protection** (masques, etc.), de travailler la **lutte contre l'isolement en ESMS** (via la mise à disposition de tablettes numériques), de coordonner les actions territoriales en proposant une **convention MDPH-Département-Ville** afin d'enrichir le fichier communal des personnes vulnérables.

Il est également à noter qu'un travail de concertation a pu être mené sur les **primes aux agents** des SAAD et des résidences autonomie.

L'UDCCAS du Nord était présente aux réunions hebdomadaires initiées par le Département, garantissant la représentativité des CCAS et leurs ESMS.

La Région Hauts-de-France

Depuis 2018, la Région soutient l'UDCCAS du Nord dans le cadre du **dispositif CREAP** : « Création d'Emplois Associatifs Pérennes ». La prévention de la perte d'autonomie étant un enjeu majeur pour les CCAS adhérents à l'association, il a semblé pertinent de réorganiser les actions en interne et de redéfinir le poste de chargé de mission en amont du recrutement de 2018. Il est désormais consacré exclusivement aux thématiques liées à la prévention de la perte d'autonomie, dans les champs des seniors, du handicap et des établissements sociaux et médico-sociaux.

La Métropole Européenne de Lille

Plus d'un quart des CCAS adhérents sont situés sur la Métropole lilloise. Dès lors, le partenariat avec la Mel s'est renforcé depuis sa prise de compétences sociales dans le cadre de la loi NOTRE.

La crise sanitaire a bousculé les projets que nous souhaitons mettre en place, il a toutefois été possible d'initier une rencontre entre la **CMAO** et les CCAS sur la Métropole, de tenir 3 sessions de sensibilisation au handicap psychique et de relayer les informations relatives aux **dispositifs métropolitains** (FSL, FAJEM, C'Art, etc.). L'association a également travaillé le volet « accès à une **alimentation locale de qualité** » en assistant au Copil du dispositif « PANIERS » et en le valorisant auprès des adhérents. La politique du **logement d'abord**, et notamment l'observatoire social géré par l'ADULM à cette occasion, continue d'être travaillée.

L'Union Nationale des CCAS

Fondée en 1926, l'UNCCAS fédère plus de 4.000 CCAS ou CIAS. Elle a vocation à représenter, animer et accompagner les CCAS/CIAS aux niveaux départemental, régional, national et européen.

Forte d'un réseau particulièrement actif, l'UDCCAS du Nord fait régulièrement appel à l'UNCCAS pour mettre en place des formations de qualité dans le Nord, bénéficier de conseils juridiques ou favoriser le partage d'expériences.

Le Centre de Ressources sur le Handicap Psychique

Depuis 2017, une convention de partenariat lie l'UDCCAS du Nord au Crehpsy. Elle a pour objet, entre autre, de faciliter les communications réciproques, pour diffuser au réseau des adhérents des informations ou des sessions de formations mises en place par le Centre. Par ailleurs, le Crehpsy peut mettre en place des **sensibilisations au handicap psychique, à destination des agents d'accueil et des travailleurs sociaux**, thématique qui intéresse particulièrement les adhérents.

Les Petits Frères des Pauvres & la Fédération des Centres Sociaux

L'UDCCAS du Nord est co-pilote de la démarche **Monalisa** au côté de l'association les Petits Frères des Pauvres, la Fédération des Centres Sociaux.

Les co-pilotes organisent des formations pour les bénévoles, l'appui à la démarche de réseau en territoires et crée des outils de communication pour sensibiliser à la **lutte contre l'isolement des aînés**.

Perspectives 2021

◆ **Contractualisation avec l'Etat et la Mel**, dans le cadre de la Stratégie Pauvreté, afin de renforcer les travaux sur l'accès aux droits.

◆ Réécriture de la **convention-cadre** avec le Département.

◆ Diffusion du « **pack ambassadeur** ».

◆ Participation au **Printemps de l'intergénération 2021**.

◆ Elaboration et signature d'un **protocole tripartite entre la CAF, le Département et l'UDCCAS du Nord**.

◆ **Rencontres** et potentiel conventionnement **avec la Carsat et la CPAM**.

GLOSSAIRE

ADULM	Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CMAO	Coordination Mobile Accueil Orientation
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CREAI	Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DUERP	Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
EFS	Espaces France Services
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPI	Equipements de Protection Individuelle
ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux
FAJEM	Fonds d'Aide aux Jeunes en Métropole
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PASIP	Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité
PCB	Point Conseil Budget
PDI	Programme Départemental d'Insertion
SAAD	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SDAASP	Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
SPIE	Service Public de l'Insertion et de l'Emploi
SSD	Service Social Départemental
UNCCAS	Union Nationale des CCAS
UTPAS	Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

AVEC LE SOUTIEN DE :



STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ

A stylized logo consisting of a red and black shape that resembles a letter 'P'.



Immeuble «Les Caryatides»
24, Boulevard Carnot
59800 LILLE
09.81.75.80.30 / www.udccas59.fr